

# Canton de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1439

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281765>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**SUISSE**

**Première prêtresse catholique en Suisse**

La première femme prêtre de Suisse, Denise Wyss, sera ordonnée dans l'Église catholique chrétienne le 19 février prochain à Soleure. En juin dernier le Synode catholique chrétien de Suisse, a voté par 90 voix contre 2 l'acceptation des femmes au sacerdoce. Quant aux représentants du Vatican, ils voient d'un mauvais œil qu'une Église qui se dit catholique accepte les femmes à titre de prêtresse.

**Martina Hingis revendique l'égalité de salaire**

La championne mondiale de tennis féminin, Martina Hingis, revendique l'égalité de traitement entre joueuses et joueurs. Dans une entrevue accordée au *South China Morning Post* lors d'un tournoi-exhibition à Hong Kong, elle a déclaré: « Nous méritons de gagner autant que les hommes. Or, nous recevons à peine la moitié ». Avec quelques-unes de ses consœurs, dont notamment Mary Pierce, la Suisseuse a même menacé de boycotter le circuit de la WTA. À l'heure actuelle dans la plupart des disciplines sportives, les femmes gagnent en moyenne 30% de moins que leurs confrères. (amd)

**Bureau fédéral de l'égalité**

De mi-1996 à la fin 1998, le Bureau fédéral de l'égalité a soutenu 141 projets concernant le monde du travail pour un total de 8,6 millions de francs. Les bénéficiaires ont contribué pour leur part à raison de 8,9 millions. Le Bureau avait reçu 287 requêtes pour un total de 22 millions. Les 80% des sommes allouées sont allées à des programmes d'encouragement, et 20% ont été

destinées à des services de consultation concernant le monde du travail. Parmi les projets soumis, un tiers concernait le lieu du travail, les procédures non discriminatoires de recrutement du personnel et le harcèlement sexuel, un autre tiers portait sur la formation, et le troisième tiers visait des innovations facilitant aux femmes l'accès à la vie professionnelle.

**CFF - TGV**

La première femme à conduire une rame TGV est suisse. Il s'agit de Mme Maja Hansselmann qui est l'une des neuf conductrices de locomotives rattachées au dépôt de Zurich. Formée comme institutrice, elle est finalement entrée dans son nouveau métier en 1995. Deux ans plus tard, elle a gagné son titre de conductrice, deuxième parmi les cinq cent trente-neuf candidats. Elle conduit actuellement le TGV de Berne à Pontarlier, où elle est relayée par un collègue français, et après une heure et demie, elle ramène une rame à Berne. Bravo Mme Maja Hansselmann!

**Petit conte de fée**

En 1920, une jeune fille de Wädenswil, prénommée Hermine, faute de pouvoir faire des études, s'embarque à vingt ans pour le Japon, puis va à Londres, Barcelone et aboutit finalement sur la côte est des États-Unis. Elle y fait la connaissance d'un ingénieur suisse, qui travaille pour la NASA. Ils se marient en 1947. Elle s'occupe des deux enfants qu'il a d'un premier mariage et se met aussi à faire de la céramique et des tissages. Son mari meurt en 1986, et Hermine s'inscrit alors à l'université du Maryland à Washington. À 80 ans, elle obtient son BA (Bachelor of

Arts) en culture générale *cum laude*. Elle est morte en 1999 et a légué à sa commune d'origine une somme de 100 000 fr., qui doit faciliter une formation professionnelle ou universitaire à une jeune fille dépourvue de moyens. Wädenswil avait déjà reçu ces dernières années deux legs de 175 000 et 150 000 fr. dans le même but.

**ZURICH**

**Jardinières d'enfants**

À Zurich-Ville, neuf jardinières d'enfants et leur organisation professionnelle ont déposé une plainte pour discrimination, le salaire de ces enseignantes étant de 25% inférieurs à celui des maîtresses primaires. Elles ont en fait un horaire moins chargé, mais cette réduction n'existe que pour elles et

pour l'enseignement ménager, deux secteurs nettement «féminins». Le tribunal administratif cantonal a admis que leur enseignement avait une moindre valeur (5%), que la réduction d'horaire justifiait un abattement de 13% et qu'il y avait donc un élément de discrimination évalué à 7%. Le Tribunal a confirmé les principes de ce jugement, mais a évalué à 8,5-9% l'élément discriminatoire de la réduction d'horaire. (pbs)

**CANTON DE VAUD**

**Une présidente pour l'an 2000**

Michelle Tauxe-Jan est présidente du législatif communal de Lausanne pour l'année qui vient de commencer. Socialiste, syndicaliste, militante féministe (Fédération romande des



**UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

La **FACULTÉ DE DROIT** ouvre une inscription pour un poste de

**PROFESSEUR ORDINAIRE**

d'histoire du droit et des institutions politiques

**CHARGE:** Il s'agit d'un poste à 75%, comprenant des enseignements obligatoires et à option d'histoire des institutions politiques générales, suisses et genevoises, ainsi que d'histoire du droit privé.

**TITRE EXIGÉ:** doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

**ENTRÉE EN FONCTION:** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 13 mars 2000 à l'Administrateur de la Faculté de droit, 40, Boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*

consommatrices et Centre de liaison des associations féminines vaudoises), elle s'intéresse à la chose publique depuis longtemps. C'est en 1990 qu'elle est entrée comme conseillère communale au législatif lausannois. Elle en connaît donc tous les rouages. En 1998, c'était la libérale Eliane Rey qui présidait, en 2002, ce sera Marcelle Foretay-Amy, écologiste. Lausanne n'a pas peur des femmes. Bon vent, Madame la Présidente!

**Une autre présidente pour l'an 2000**

Pour la première fois, quarante ans après la reconnaissance des droits politiques des Vaudoises, le Conseil d'État du Canton de Vaud s'est donné une présidente: Jacqueline Maurer-Mayor, cheffe du Département de l'économie. Cette élection est intervenue juste avant Noël. Bon vent, Madame la Présidente!

**Administration lausannoise: 10 ans d'égalité**

La déléguée lausannoise à l'égalité, Anne Diserens, a mandaté une historienne pour dresser un bilan de l'évolution de la question de l'égalité dans l'administration communale. La publication de Fabienne Regard, spécialiste d'histoire orale, a été présentée à la presse juste avant Noël, trop tard pour que nous puissions la signa-

ler dans notre numéro de janvier 2000. Son titre: *L'égalité, projet de société au sein de l'Administration lausannoise*.<sup>1</sup> Le bilan fait est intéressant à plus d'un titre: il retrace brièvement les étapes importantes du cheminement vers l'égalité, comme la publication d'un rapport sur la situation des femmes dans l'Administration communale en 1988, l'adhésion de la commune de Lausanne à PACTE («de la parole aux actes») en 1989, l'élection d'Yvette Jaggi à la syndiculture en 1990 (elle était depuis quatre ans à l'exécutif lausannois), la désignation d'une première déléguée à l'égalité sur mandat provisoire et, deux ans après, la création d'un demi-poste de déléguée à l'égalité. Dès 1992, la Municipalité prendra d'importantes mesures pour que les femmes puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Fabienne Regard a interrogé deux douzaines de personnes au sein de l'administration et en dehors, personnes qui apportent ainsi leur témoignage sur cette période d'une dizaine d'années pendant lesquelles les choses ont changé pour les femmes à la commune de Lausanne. Il s'agira, dit l'historienne, de consolider ces acquis et de poursuivre dans la voie amorcée par l'ancienne syndique. (sch)

1. Service de presse et d'information, tél. 021/315 25 50

**L'histoire vaudoise sans les femmes?**

Simone Chapuis-Bischof

Le quotidien *24 heures* a fait cadeau à ses abonné-e-s, le 31 décembre 1999, d'un cahier d'une soixantaine de pages portant sur l'histoire de notre pays: «Le siècle des Vaudois». Il s'agit d'une belle brochure comprenant des chronologies, des tableaux synoptiques, des biographies de personnes célèbres, des illustrations nombreuses et bien choisies.

Là, vont s'arrêter les compliments, car le virus qui avait saisi notre collègue Corinne Chaponnière à la lecture du supplément du *Monde* consacré au XXI<sup>e</sup> siècle (voir notre numéro de janvier) m'a saisie à mon tour: où sont les femmes?

Dans la dizaine de pages consacrées aux siècles précédant 1900, j'ai rencontré Catherine de Vaud, qui vendit en 1359 le Pays de Vaud à son parent, le nouveau comte de Savoie, ainsi que la dernière «sorcière» brûlée en 1680. Il est aussi question, incidemment, de trois femmes, étrangères celles-ci: Catherine de Médicis, la reine Marie-Antoinette et Mary Shelley, cette dernière parce qu'elle accompagnait Lord Byron lors de sa visite au château de Chillon.

Les «chronos rapides» citent pour chaque année un à trois événements mémorables. Apparemment, pendant quatre décennies, les femmes n'ont rien fait qui fut digne d'être mentionné! En 1940, la compagnie des transports lausannois engage plusieurs femmes... pour faire face au manque de personnel. En 1946, on tourne la *Symphonie pastorale* à Château d'Ex avec Michèle Morgan. Puis, plus rien jusqu'à 1964, date à laquelle meurt Aloïse, une des personnalités phares du monde de l'art brut. Plus rien encore jusqu'en 1997 quand Jacqueline Maurer accède au Conseil d'État. Enfin, sur une soixantaine de biographies, cinq sont consacrées à des femmes: Julie Hofmann, Catherine Colomb, Lise-Marie Morerod, Gertrude Girard-Montet et Yvette Jaggi.

«Et le droit de vote?», me direz-vous. Un encadré avec une photo d'affiche (Votez NON) nous explique quand même le rôle pionnier joué par le canton de Vaud. Ouf! On respire. ☘

**Femmes EN SUISSE**



**Vous pouvez acheter ou commander Femmes en Suisse dans les librairies suivantes**

**Berne**  
Prétexte  
Rue Haller 11  
2501 Bienne  
Tél. 032/322 69 14

**Kiosque**  
Marie-Claude Meyer  
Place du Marché 1  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032/941 24 35

**Genève**  
L'Inédite  
Rue Saint-Joseph 15  
1227 Carouge  
Tél. 022/343 22 33

**Librairie du Boulevard**  
Rue de Carouge 34  
1205 Genève  
Tél. 022/328 70 54

**Jura**  
La Vouivre  
Rue de la Gruère 6  
2776 Saignelégier  
Tél. 032/951 18 30

**Neuchâtel**  
Soleil d'Encre sa  
Rue de l'industrie 1  
2114 Fleurier  
Tél. 032/861 13 24

**La Méridienne**  
Rue du Marché 6  
2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/928 01 36

**Valais**  
La Liseuse  
Rue de Dent-Blanche 10  
1950 Sion  
Tél. 027/323 49 27

**Vaud**  
Librairie Basta!  
Rue du Petit-Rocher 4  
1000 Lausanne 9  
Tél. 021/625 52 34

**Librairie des Écrivains**  
Rue Grand-St-Jean 5  
1003 Lausanne  
Tél. 021/323 08 59